

— 204 —

rapprochant le plus de la version primitive, ou bien si elle n'est pas le fruit d'un mélange de deux chansons différentes. La question est obscure et des plus délicates à débrouiller. Nous ne nous attarderions pas à y réfléchir, si cette guerze n'avait à nos yeux une importance considérable sur laquelle il nous faudra bien insister un jour, ou ici, ou ailleurs.

Il circule en Haut-Vannetais, région qui, nous le constatons une fois de plus, a un folk-lore d'une nuance particulière très accusée, une autre complainte du temps de la Passion, connue sous le nom de *Kañnen en Tèr Guirhiez*. Un fragment que nous devons à Mlle Marie-Ange Bellec, de Riantec, marche parallèlement aux versions déjà connues :

*En tèr Guérhiéz ar en hent pras,
Tri dén youank o rankontras.*

*« Tri dén youank d'ein é laret.
A beban é tet, émen é yet ?*

*— É tamb ag er gér a Erdér,
A huélet Jésus Hor Salùér.*

*« A huélet Jésus Hor Salùér,
'Huélet É Hoèd ken e zevér.*

*« 'Huélet É Hoèd ken e zevér,
Tapenneu bras ha int ponnér... »*

Mais à Lanvaudan, sur les confins du Haut-Vannetais et du Bas-Vannetais, Marianne Le Crohennec, femme ?... tailleuse, demeurant à Beg-er-Lann (?) dans une maison isolée au bord d'une grande lande, a pu nous donner, en outre d'une version sensiblement altérée de la guerz bas-vannetaise, une version assez cohérente de la complainte des Trois Vierges. Mais cette fois, les Trois Vierges reviennent du Calvaire :

*En tèr Guérhiez ar en hent pras,
Tri dén youank o rekontras.*

*« Ha tèr Guérhiez d'ein é laret :
A ban é tet, émen é het ?*

*— É tamb ag er gér a Ergér,
A huélet Jésus Hor Salùér.*

*« A huélet Jésus Hor Salùér :
Redas er goèd ken e zevér.*

*« Redas er goèd ken e zevér
Tapenneu bras, ha ré ponnér.*

— 205 —

« En hent e ya d'er Baraouéz
E zo forh enk ha forh diés.

« E zo forh enk ha forh diés.
Un dé e zei hag é vo és.

« Un dé e zei hag és é vo,
Eurus d'en hani en heulio.

« En hent e ya de di Satan
E zo forh frank ha forh ledan.

« E zo forh frank ha forh ledan ;
Un dé e zei, ean vo bihan.

« Un dé e zei bihan é vo,
Maleurus d'en hani en heulio.

« Er Baraouéz é ma er joé
'Tré tad ha mam ha bugalé.

« Barh en Ihuern é ma er hri,
Forh de Jézus ha de Vari. »

Chetu kañnen en tèr Guérhiéz.
'N hani hé goui, laret hé liés.

'N hani hé goui hag hé hañno,
Deu uégent dé pardon en o.

'N hani hé goui ha n'hé lar ket,
Henneh 'n o pénijen kalet.

'N hani hé goui ket hag hé cheleu
'N o é lod ag er mériteu.

(Lanvaudan — 17-5-12).

Il nous est impossible pour le moment de préciser s'il s'agit là d'une chanson indépendante de l'autre dès l'origine, ou d'une chanson issue par marcotte, pourrait-on dire, de l'autre. Nous espérons pouvoir effectuer cette vérification prochainement ; elle eut déjà été faite, si messieurs les Régionalistes, qui n'aiment pas la critique, comme on sait, mais adorent la chicane et le gâchage, nous en avaient laissé le loisir. Tout en nous excusant donc de n'avoir pas consenti à nous mettre en quatre pour satisfaire humblement à leur paresse, car ils apprécient le travail bien fait... chez les autres, nous leur avouerons

qu'une version irlandaise, nous voulons dire gaélique, publiée par M. Padraic Mac Piarais dans l'*Irish Review* de Mars 1911, en tête de ses *Sliocht Duanaire Gaedhilge*, (Fragments d'une Anthologie Gaélique,) donne à supposer que le thème primitif est celui des Trois Maries se rendant au Calvaire. Nous risquerons de cette « Lamentation de Marie », *Caoineadh Mhuire*, une traduction approximative bretonne : *Kaon Mari*.

« O Per, o Apostol, ha guélet é tes me haranté gaer ?
(Sioah d'ein ha sioah d'ein, o !)

— M'es Ean guélet aben-kaer é mesk É eneberion. »
(Sioah d'ein ha sioah d'ein, o !)

« Deit aman, en diù Vari, de ouéleïn ar me haranté gaer.

— Petra hor bes de ouéleïn ken n'hor bo ket é eskern ? »

« Fiù é en dén-a-stad sé ar er huéen a ankén ?

— N'anaües chet ha Vab, o Mam ?

— Ha henneh é er Mabic é tougez an naü miz ?

« Ha henneh é er Mabic e zo bet gañnet barh er hreu ?

« Ha henneh é er Mabic e zo bet maget ar galon Mari ?

— Taù, o Mam, ha ne vees chet glaharet.

— Ha henneh é er morhol e lakas en tacheu én Is ?

« Ha henneh é er goé e yas adreuz d'ha gosté guen ?

« Ha henneh é er gorcnen spenn e goronas Ha ben kaer ?

— Taù, o Mam, ha ne vees chet glaharet,

« Taù, o Mam, ha ne vees chet glaharet !

« Er merhed e ouélo arnon n'int ket bet gañnet, Mammic.

« O moéz e ouél, get kement-man, Me marù,

« Bout e vo miliereu a dud, aben hiziù, é liorh er Baraouéz ! »

M. Mac Piarais (en anglais : Pearse) ajoutait en note :

« J'ai entendu la lamentation de Marie d'une femme de Moycullen, en Iar-Connacht. Son nom personnel était Marie Clancy (Maire Nic Fhlanncadha), et elle était mariée, à ce qu'elle me dit, à un des Keady. Je n'ai jamais rien entendu de plus exquis que sa lente récitation sanglotante, animée par une émotion profondément ressentie. Il y avait une grande horreur dans sa voix au passage « Est-ce là le marteau », etc., et avec la strophe suivante, le chant s'éleva en une lamentation. Elle cria avec pitié et se frappa la poitrine plusieurs fois durant

la récitation. C'est une chose très précieuse pour le monde, que dans les maisons d'Irlande il y ait encore des hommes et des femmes, qui puissent verser des larmes sur les afflictions de Marie et de son fils. »

A peine utile de dire qu'on trouverait encore aisément dans les maisons de Bretagne des gens de cette trempe aussi vieille que belle. Ce n'est certainement pas sans émotion que notre vieille chanteuse Perrine Daniel chante sa complainte. Elle ne s'arrête pas, elle, à ces invraisemblances qui ne peuvent manquer de nous faire rire, tellement elles sont imprévues. Si, entendant les trois jeunes gens dire à la Vierge : « *Passez par là, par les petites landes,* » on lui demande : « *Bout e zo lanneu ér vro-sé, nezen ?* » elle répond avec vivacité : « *Ya sûr ! Perak enta ne vehé ket ?* » Tout cela nous reporte immédiatement, tant par la qualité de la religiosité du peuple breton que par l'adaptation de la scène au pays même, en plein Moyen-Age. Perrine Daniel affirme d'ailleurs formellement avoir vu quelque part, elle ne saurait dire où, une sculpture ou un tableau représentant la Passion avec le détail caractéristique de la Vierge sur l'échelle et frappée par les soldats. Nous ne savons dans quelle chapelle ou église du pays peut se trouver ce curieux Crucifiement, en admettant qu'il existe, et que la chanteuse ne se soit pas seulement imaginé cela, comme c'est fort possible. Et ceci ferait grand honneur au poème.

Il est bien certain qu'on ne serait aucunement étonné de voir ce thème de la Passion, tel qu'il a tant frappé Perrine Daniel, traité par Memling, ou Broderlam, ou Schongauer. (Voire même Rubens.) Et vraiment, nous plaignons un peu les gens qui, perdus dans on ne sait trop quel « artistisme », ne sont pas capables de ressentir simplement à l'égal des humbles de Basse-Bretagne ou d'Irlande, la grande puissance d'émotion qui se dégage de ces complaintes naïves. Elle est la même, encore une fois, si elle ne lui est pas supérieure, que celle qui anime les « *Pieta* » en bas-relief de nos cimetières, ou les plus beaux retables. Il faut se dire en outre, qu'à la valeur des idées poétiques et des images elles-même, s'ajoute ici l'effet de la mélodie. Celle que donne Perrine Daniel, très simple, manifestement très ancienne, est des plus émouvantes. Nous commençons tout juste à nous initier à la mélodie populaire bretonne quand nous l'entendîmes pour la première fois. Elle fit cependant sur nous une impression profonde et nous nous sentîmes immédiatement transporté non pas dans un autre monde, mais dans un autre siècle, ou plutôt dans une autre sensibilité ambiante, la notion de l'époque ne venant à l'esprit que par la suite.

Cette mélodie est notée. Nous eussions aimé à la donner ici. Nous avons longtemps cru que ce nous serait possible, cette mélodie ayant été notée dans des conditions qui nous en rendent au moins co-propriétaire. Plusieurs fois on nous promit copie de tout le lot qui la contient. Jamais on ne nous l'envoya. Nous avons évité de la réclamer tant que nous avons pu supposer que notre demande serait importune. C'a été notre imprudence. Plus tard on nous proposa de nous donner au fur et à mesure les mélodies dont nous aurions besoin, sans vouloir se rappeler qu'on nous les devait toutes. Puis le vent ayant sauté à la galerne, « on retira son offre, » (*sic*). Ces mélodies seront sans doute publiées un jour sous un seul nom : « Duhamel ». Nous en avertirons nos lecteurs.

Nous nous excusons donc près d'eux de ne pouvoir leur offrir la belle mélodie de la Passion de Kemenet-Heboé. Mais nous les prions d'attendre quelques mois. Nous sommes heureux de pouvoir dire que *Brittia* ne verra pas toujours certains de ses projets à la merci des indélicatesses d'un chat bilieux. Grâce à la grande complaisance de notre patiente collaboratrice Nenna, nous aurons tôt fait de réparer le dommage à nous causé par abus de confiance. Vers août ou septembre peut-être, nous pensons pouvoir publier enfin la mélodie dont il est question.

D'ici là, nous aimerions à voir mieux reconnue, c'est-à-dire reconnue par un plus grand public, la valeur que peut présenter comme ressource d'action le folk-lore. Qui s'adresse au peuple et agit ainsi dans l'intérêt de la langue bretonne, (si cet intérêt se trouve parfois lié à d'autres, nous n'avons à nous en formaliser,) trouverait souvent dans le sein même du peuple des thèmes qui, habilement repris, connaîtraient une fortune nouvelle. Nous aimerions à voir un de ces militants catholiques comme il n'en manque point chez nous, essayer une reconstitution de cette Passion populaire, comme nous en avons essayé d'en donner une d'« Annette Le Roux ». (N° 3, p. 61.) Il y suffit d'avoir de la prudence et du tour de main. Tout cela s'acquiert comme de le dire. — Il n'y faut pas non plus d'exclusivisme. Nous espérons que pour ce travail on ne rejettera pas les versions que nous donnons ici sous prétexte qu'elles sont vannetaises et que, ni La Villemarqué, ni surtout Luzel, ne daignèrent s'occuper de les recueillir alors qu'elles étaient sans doute en meilleur état : il y a cinquante ou soixante-dix ans. — Nous irons plus loin : il ne saurait être inutile de faire dans ce but des investigations dans le folk-lore des autres pays. L'exemple pris par nous en Irlande le prouve. Une excursion vers ces sources d'inspiration est non seulement prudente, mais légitime, on le verra plus clairement plus tard. On peut le voir tout de suite, d'ailleurs, car voici encore une complainte de la